BUREAU DE SANTE.

Mariages, Naissances, Deces

inscrits dans les derniers 24 heures.

MARIAGES.

Chas Duplessis à Octavia Encaled; Salvatore Fala à Francesca Affronti; Aloysius A. Dargis à Joséphine Maumus; Thos B. McPeake, à Louisa Horris; Louis Hunter à Eva Mitchell; Monroe Jefferson à Eva Davis; Frank T. Ottendorfer à Pearl Hasler; Antonino Siguorino à Florestine Mones; M. C. Berryhill à Virginia Nelson; James W. Vaughan à Margaret Howard; John J. Carroll à Marie Soulant veuve d'Isidore Pellissier.

NAISSANCES.

Mmes Wm Auer, une fille; R. P. Howell jr, un garçon; John H. Coates, une fille; Irwin H. Isaacs, une fille; Félix Antoine, une fille; Eug. Spohrer, un garçon; Frank Calico, une fille; Alfred Andersen, un garçon; John Haller, un garçon; M. W. Cunningham, un garçon; Willis Wise, un garçon.

DÉCES.

Edward Trainor, 27 ans, Jackson, Lne; Harry S. Verlander, 2 mois, 1—; Emma Benett, 56 ans, 1421 S. Claiborne; Vve Francis Clay, 68 ans, 2738 Banks; Geo F. Eierman, 26 ans, 5021 Annonciation; E Lloyd Posey, 60 ans, 8129 Green; Minnie Van Os, 59 ans, 2009 rue Baronne; L. G. Smith, 50 ans, Hôpital Presbytérien; Annie Wallace, 43 ans, 2224 Première; Fannie Testard, 29 ans, Hôpital de Charité; Myrthe D. Schlinger, 17 mois, 1808 St-Philippe; John Callahan, 45 ans, Hôpital de Charité; Hy Carter, 19 ans, 2510 Gravier; Reed Obey, 67 ans, 7625 Burthe.

TRIBUNAUX.

COUR CIVILE DE DISTRICT.

Dr D. A. Lines vs E. W. Hart, réclamation de $120.

Leopold Weil Building and Improvement Co vs Robert Creilman, réclamation de $300.

DEUXIEME COUR CRIMINELLE DE CITÉ.

JUGE A. M. AUCOIN.

Comparutions:

Fred G. Gruner, outrage; Jerome Jannett, blessure; Paole Sormecesi, menaces; Samuel Cataldo, attaque et blessure; Bernard Quest, larcin; Joseph Rumora, violation de l'acte 1s de 1886; Herbert Kane, blessure; Joe Decuir, violation de l'acte 31 de 1886; Edward Richard, port d'arme cachée; Joseph Frazier, port d'arme cachée; Alcide Landry, Jack McQuinn, Joseph Draugh, attaque et blessure.

Condamnations:

Edda Hampton, larcin, 60 jours de prison; Louis J. Bradbury, Opie Frey, larcin, 6 mois d'incarcération.

Ventes inscrites au bureau d'affaires.

Morgan State Bank à la Whitney Central Trust and Saving Bank, biens meubles, aussi terrain, Chartres, Iberville, Bienville et Passage de la Bourse, $275,000.

Adolph Barrère à la Security Bldg and Loan Ass'n, terrain, Ste-Anne, Dupré, Gayoso et Orléans, $2,200.

Acquéreur à Fred. W. Smith, même propriété, $1,800.

Louis M. Cressend à Remy Jos Jeunesse, 2 terrains, Rocheblave, Franklin, Tonti et Painters, $900.

Vve Ferdinand Bansch à Camille Lafon, 3 terrains, Cherokee, De Armas, Hillary et Ann, $3,000.

Loubat Glassware and Cork Co. à Vve Ulysse Marinoni, 1/2 intérêt, en et dans une partie entre les propriétés rue Bienville, entre Decatur et Chartres, $1,241,07.

Mme Wm W. Evans à Louis Spiro, terrain, Dauphine, Royale, Désiré et Piété, $945.

Tony Bonomo à Vve Antonino Bonomo, int., etc, terrain, St Philippe, Chartres, Dumaine et Decatur; terrain, Chartres, Dumaine et Decatur, $1,000.

FAITS DIVERS.

HOTEL DE VILLE.

Le trésorier de la ville, M. Briede, a reçu hier matin un chèque d'un montant de 112,550 dollars, signé par M. W. J. Verlander, directeur de la Southern Ferry and Improvement Company. Cette somme représente le payement final de la concession accordée à la dite compagnie pour le service de bacs entre la rue du Canal et Alger.

Prochaine arrivée de l'aviateur Fowler.

L'aviateur R. G. Fowler, qui a entrepris de traverser le continent nord-américain au vol, est arrivé lundi matin, à Paradis, une petite station sur la ligne du Southern Pacific à 60 milles de la Nouvelle Orléans où il a dû atterrir à cause du brouillard.

Sitôt que le temps le permettra Fowler reprendra son vol et on peut s'attendre à le voir arriver à la Nouvelle-Orléans d'une heure à l'autre.

L'aviateur compte atterrir au City Park où il est possible qu'il donnera une exhibition avant de reprendre sa course vers l'Est.

La passe Sud-Ouest.

Le colonel Lansing H. Beach, du corps de génie de l'armée des Etats-Unis, a annoncé hier matin que les travaux de dragage de la Passe Sud-Ouest du Mississippi étaient à peu près terminés et que cet important chenal serait prochainement ouvert à la navigation.

Des bouées et des phares ont été installés ces jours derniers et il est probable que cette passe sera ouverte dans les premiers jours de l'été.

Les arrestations de Noël.

Deux cent soixante-dix-sept individus arrêtés par la police le jour de Noël, ont comparu hier matin devant le recorder Gauthreaux, sous l'inculpation de bris de paix, ivresse, tapage nocturne, etc.

La plupart ont été remis en liberté après une légère semonce, les autres ont été condamnés à de légères amendes, ou à défaut à quelques jours d'emprisonnement.

Un certain nombre de cambriolages ont aussi été rapportés à la police dans la nuit de Noël, mais aucune arrestation n'a été opérée.

Arrestation d'un vendeur de morphine.

L'agent de police David Jackson, du poste du premier precinct, a arrêté hier matin, à l'angle des rues Rempart et Gravier, un individu du nom de Robert Bibbs, porteur d'une quantité considérable de morphine qu'il colportait dans le voisinage.

L'avocat de district Adams qui a déclaré une guerre sans merci aux vendeurs de cocaine, morphine et autres drogues similaires, a vivement félicité l'agent Jackson de cette arrestation.

Les bouteilles de morphine trouvées en possession de Bibbs portaient l'étiquette d'une grande pharmacie de la ville et il est probable que le grand jury ouvrira une enquête à ce sujet.

ACCIDENT.

Leonard Smith, un jeune nègre domicilié route de Paris, à St-Bernard, en rentrant chez lui hier matin à 3 heures a été renversé et écrasé par une locomotive de manœuvres de la compagnie New Orleans Terminal.

Il avait cessé de vivre lorsqu'on l'a relevé.

Marins en goguette.

Des marins de la canonnière américaine "Petrel" qui faisaient du tapage hier matin de bonne heure dans le quartier réservé ont donné du fil à retordre à la police, et plusieurs agents ont dû être mobilisés avant de pouvoir emmener les plus turbulents au violon.

C'est un matelot du nom de Minor Pomeroy qui a été la cause immédiate de la bagarre. Stationné à l'angle des rues Marais et Bienville cet individu s'amusait à tirer des chandelles romaines sur les passants.

L'agent Raggio lui ayant donné l'ordre de cesser ce dangereux divertissement, Pomeroy qui était ivre répondit par des insultes.

L'agent lui mit la main au collet, se disposant à l'emmener au poste, lorsque plusieurs camarades du marin, qui de loin avaient assisté à l'arrestation, intervinrent. Il en résulta une mêlée générale. Plusieurs autres agents arrivèrent sur ces entrefaites et après une lutte assez vive eurent finalement le dessus et réussirent à coffrer les plus tapageurs.

Blessé transporté à l'hôpital

John Dendinger, un jeune homme de la paroisse St-Tammany, accidentellement blessé par son frère lundi soir, est arrivé hier matin à l'hôpital de charité, où les médecins ont déclaré qu'il avait peu de chance de se rétablir.

Quentin Dendinger manïait un vieux fusil qu'il croyait ne pas être chargé lorsque soudain le coup partit atteignant son frère John à la poitrine.

Grièvement Blessé.

Hier après-midi, vers une heure, une querelle a éclaté à l'angle des rues Bourgogne et Ursulines, entre Emile Daniel et Walter Williams, deux noirs. Ce dernier est entré chez lui où il s'est procuré un revolver et a blessé Daniel au côté gauche. Daniel est monté dans un car qui passait et s'est rendu jusqu'au coin Canal et Bourgogne d'où il a été transporté à l'hôpital dans une ambulance.

Visiteurs.

Une centaine de membres de la Chambre de Commerce d'Indianapolis, Ind., se rendant à la Havane en partie de plaisir, s'arrêteront à la Nouvelle-Orléans aujourd'hui et seront les hôtes de l'Union Progressiste.

Les voyageurs profiteront de leur séjour pour visiter la ville et les environs.

Faillite.

George J. Quaye, propriétaire d'un café Hôl rue Sud Liberté a déposé son bilan hier à la Cour Fédérale de District.

Quaye porte son passif à $1,375 et son actif à $007,75.

Coup de couteau.

Au cours d'une querelle survenue hier après-midi, à l'angle des rues Poydras et Howard, entre Ella Williams et Edward Smith, tous deux de couleur, la première a reçu un coup de couteau dans le cou.

Smith a été arrêté.

BLESSURE.

En voulant sauter sur un train à l'angle des rues Leake et Upperline, hier matin vers onze heures et demie, Robert Smith un gamin de 13 ans, demeurant rue Annonciation 5020, est tombé et a eu le pied droit écrasé par les roues. Il a été transporté à l'hôpital.

VOL.

Pendant l'absence de M. Gilbert Bergeron, l'avant dernière soirée, un voleur s'est introduit en sa demeure rue Canal 2712 et en a emporté un revolver et une montre évalués à $35.

INCENDIE.

Un feu dont on ignore l'origine a pris naissance hier matin à trois heures dans la demeure de Seph Frank Harvey, rue Press 1305. La bâtisse évaluée à $2,000 a subi des avaries d'environ $700.

Mort subite.

Maria Wicker, une jeune femme de 30 ans, demeurant rue Willow 4129, est morte subitement hier soir vers huit heures.

Le coroner a fait la levée du corps et a délivré un permis d'inhumation.

Gamin blessé.

En jouant avec de la poudre hier matin, Nicholas Gross un gamin de 14 ans, demeurant rue St-Roch, 1422, s'est accidentellement brûlé aux mains et au visage.

Son transport à l'Hôpital a été jugé nécessaire.

(Groupe de l'Alliance Française)

ATHENEE LOUISIANAIS.

CONCOURS DE 1911-1912.

PROGRAMME.

L'Athénée propose le sujet suivant aux personnes qui désirent prendre part au concours de cette année:

"LES ROMANS DE PIERRE LOTI"

Les manuscrits seront reçus jusqu'au 1er mars 1912 inclusivement.

L'auteur du manuscrit qui aura été jugé le meilleur, recevra une médaille d'or et un prix de $50 en espèces, si le comité juge le manuscrit digne d'être couronné.

L'Athénée, s'il le juge utile, accordera une seconde médaille.

Toute personne résidant en Louisiane est invitée à concourir.

Les manuscrits devront être écrits aussi lisiblement que possible, sur papier ayant une marge, et seulement sur le recto. Ils ne devront pas dépasser 30 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre seulement l'enveloppe contenant le nom du concurrent qui a mérité le prix, pour s'assurer qu'il est dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables s'il le juge convenable.

Tout manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénée.

La présentation des prix se fera dans une séance publique. On réunira pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Le nom du lauréat ou de la lauréate sera proclamé après la lecture du manuscrit qui aura obtenu le prix.

Les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées, seront lues devant le public.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise sera mis hors de concours.

Toute personne qui aura obtenu la médaille, ne pourra plus concourir.

Les manuscrits seront adressés au Secrétaire.

Le Secrétaire perpétuel,
BUSSIERE ROUEN,
P. O. Box 725, Nouvelle-Orléans

Edition Hebdomadaire de "L'Abeille".

Nous publions régulièrement, le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières,—littéraires, politiques et autres,—qui ont paru pendant la semaine, dans l'"Abeille" quotidienne. Cette édition, complète sous tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours, ou qui désirent tenir leurs amis ou correspondants européens au courant des affaires de la Louisiane. Nous le vendons sous bande dans nos bureaux à raison de 10 cts le numéro.

Services Religieux.

CATHEDRALE ST-LOUIS.
Chartres, près Orléans.
Dimanche, messes à 6, 7, 8, et 11 heures.

STE. MARIE, Archevêché
Chartres et Ursulines.
Dimanche, messes à 5.30, 7:00 8:00 et 9.30. Bénédiction à 5.00 p. m. Le vendredi, Exposition du Très Saint Sacrement pendant la messe de 8 heures et Bénédiction après la messe de 7 heures.

IMMACULEE-CONCEPTION (Jésuites), Baronne et Commune
Dimanche, messes à 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11 heures.

STE ANNE.
St-Philippe près Roman.
Dimanche, Messes à 6 1/2, 8 et 9 1/2 heures.

ST AUGUSTIN.
St Claude et Bayou.
Dimanche, messes à 6.30, 8, 9 et 10.30.

ST ANTOINE DE PADOUE.
Conti et Rempart.
Dimanche. Messes à 8 heures et à 10 heures. Tous les jours messe à 7 heures. Le soir, exposition de Saint-Sacrement, Chapelet Méditation et Bénédiction.

ST-PATRICK.
Camp, près Girod.
Dimanche. Messes à 6 h. 30; 7 h 8 et 10 h.

ANNONCIATION,
Marais et Mandeville.
Dimanche, messes à 7; 8 et 9:30 à 5 heures Rosaire et Bénédiction

ST. VINCENT DE PAUL.
Dauphine, près Montegut,
Messes le dimanche à 5:30, 7 et 9:30. Rosaire et Benediction à 4:30 P. M

STE. ROSE DE LIMA.
Bayou Road entre Broad et Dorgenois.
Messes le dimanche à 7, 8 et 10 heures. Vêpres, récitation du Chapelet et Bénédiction du Très Saint Sacrement à 4 p. m.

STE-THERESE.
Camp et Erato.
Dimanche. Messes à 6, 7.30 et à 8 30 pour les enfants. Grand'messe à 10 h. Bénédiction à 5 P. M.

MATER DOLOROSA.
Coin Cambronne et Burthe, Carrollton.
Messes le dimanche à 7 et 9:30 A. M

SECOND CHURCH OF CHRIST SCIENTIST,
4406 avenue St-Charles, près de l'avenue Napoléon.
Dimanche matin, service à Mercredi soir séance à 7:45.

PREMIERE EGLISE EVANGELIQUE FRANCAISE,
(Fresbytérienne)
de la Nouvelle-Orléans.
Horaire des cultes: Tous les dimanche à 3 h. P. M., dans le Temple situé au No 1132 rue Nord Dorgenois.
Tous les jeudis à 7 h. P. M., chez le Pasteur. Rév. P. P. Briol,

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Ida M. Schulz.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 95 434—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons s'ils en ont ou peuvent en avoir pour lesquelles le compte final présenté par F. P. Cordill, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour—THOMAS CONNELL, Greffier. — C. O. Friedrichs, H. W. Robinson avocats.
21 déc—21 25 30

Succession de John J. Haydel.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 99,040—Division C—Attendu que Mme Marie Adèle Haydel, veuve de Florian Octave Conrad a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John J. Haydel décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. — Oscar Schreiber, avocat.
20 déc—20 24 29

AMUSEMENTS

TULANE CE SOIR Et Toute la Semaine
Matinées Mercredi et Samedi
PRIX: Matinée Mercredi 25 à 1.00
Soir et Mat. Samedi 25 à 1.50
The Sweetest Girl in Paris
AVEC
TRIXIE FRIGANZA
Semaine Prochaine — Rebecca of Sunnybrook Farm
26 déc 5t

CRESCENT CE SOIR Et Toute la Semaine
Matinées Mardi Jeudi et Samedi
PRIX: Matinées 15 25 35c
Soirs 15 25 50 75c
Mrs. Wiggs of The Cabbage Patch
Semaine Prochaine: The A Man's Game
26 déc 5t

THEATRE DE L'OPERA
JULES LAVOLLE Directeur
JEUDI, 28 DEC. A S. P. M.
Souscription No 20
LA TOSCA
Grand Opéra en 3 actes de Puccini
Samedi—LA TRAVIATA
Dimanche Mat. La Favorite D.m Soir Les Petites Michu
PRIX—Soirs (Excepté Gala) 50c à 3.00
Matinées et Dimanches Soirs à Prix Populaires 25c à 1.00
Bureau du Contrôle Ouvert de 10 à 5 au Magasin de Musique de Werlein, 605 rue du Canal.
27 déc—2t

Orpheum
Phone Main 3332
Matinées Tous les Jours.
PRIX: Matinées 10 à 50c
Soirs 10 à 75c
WM H THOMPSON
WILLA HOLT WAKEFIELD
GERALD GRIFFIN AND CO
BEDINI ET ARTHUR
SIEVES
TRIO DI GROS
LE GRAND HENRI FRENCH
ORCHESTRE AUGMENTE.
VUES MOUVANTES
26 déc—5t

DAILY MATINEE AND NIGHT PRICES 5 & 10¢
SELECTED MOTION PICTURES
LAFAYETTE
FORMERLY THE SHUBERT
ENTIRE CHANGE OF PROGRAMME SUNDAY TUESDAY THURSDAY

JAMES BONNOT,
Successeur de JOHN BONNOT
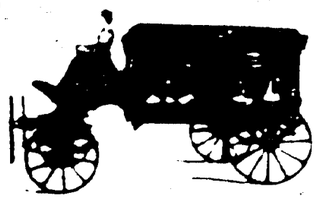
Entrepreneur de pompes funèbres
No 623 RUE STE-ANNE
SALONS FUNEBRES.
Téléphone No 1043.

F. LAUDUMIEY Président et Gérant. B. ADER, Vice-Président
EMILE ADER, Secrétaire.
F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.,
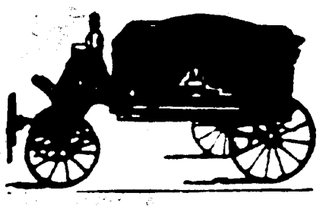
Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs.
1108-1112 Rue Ste Remparts
PHONE { HEMLOCK 408

LISTE DES FRANÇAIS Recherchés par le
Consulat de France
A LA NOUVELLE-ORLEANS.
522 rue Bourbon,
Famille d'Angereau.
oct—1908

Excursions du Dimanche à Bon Marché
Sur le New Orleans Southern & Grand Isle Railway Co.
Les trains partent d'Alger à 8 heures a. m. et arrivent à 7:35 heures p. m. Billets pour aller et le retour 50 sous, 75 sous et $1.
J. S. LANDRY, Surintendant.
17oct

AVIS DE BANQUE.

CITIZENS BANK & TRUST COMPANY de la Louisiane. — Nouvelle-Orléans, 23 décembre 1911. L'élection annuelle pour (15) quinze directeurs de cette Banque, pour servir pour l'année suivante aura lieu à la Maison de Banque, MARDI, le 2 janvier 1912, entre midi et deux heures p. m.
S. A. TRUFANT, Caissier.
24 déc—24 en 2 inc.

CITIZENS' BANK & TRUST COMPANY OF LOUISIANA — Nouvelle-Orléans, le 23 décembre 1911—A une réunion du Bureau des Directeurs HAMEDI, le 23 décembre 1911 un dividende de trois pour cent (3 0/0) sur le fonds capital a été déclaré payable des gains des derniers six (6) mois, aux actionnaires enregistrés à cette date le Mardi 2 janvier 1912.
S. A. TRUFANT, Caissier.
24 déc au 2 jan inc

PETITES ANNONCES.

SANS MEDICAMENTS (Esprits) guérison maladies entraînées. Ecrire Dr Léon 1424 Saratoga.
30 nov—2 m—jeu dim mar

VAPEURS.

LIGNE FRANÇAISE.
COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.
Ligne directe au Havre, Paris (France)
Partant tous les lundis, à 10 h. A. M.
Du quai No 57, Rivière du Nord, pied de rue West 15th.
*LA SAVOIE, 28 décembre.
*LA LORRAINE, 4 janvier.
*LA TOURAINE, 11 janvier.
LA BRETAGNE, 18 janvier.
*LA LORRAINE, 25 janvier.
*LA TOURAINE, 1er février.
Agence générale, 19 rue State, N. Y.
*Vapeurs à double hélices.
Nouvelle-Orléans-Havre directe,
S.S. VIRGINIE, 30 décembre.
S.S. LOUISIANE, 10 janvier.
Passage de Première Classe.....$80.00
Passage d'Entrepont.....$30.00
FRANK J. ORFILA, Agent général du Sud No 802 rue Commune, bâtisse Hennen 1er mars—1an

me d'un sourire.

Au premier geste qu'il fit, Sidonie doucement se rapprocha.

Il sursauta:

—Ah! j'avais peur que tu sois un fantôme, murmura-t-il.

—Il n'y a point de fantôme, répondit Sidonie à voix haute.

Et en dedans elle pensa:

—..Sauf celui qui est entre nous.

Dormeuil reprit:

—J'avais encore beaucoup de choses à te dire, mais je les ai oubliées.

La diabolique créature s'assit auprès du jeune homme. Elle le grisa du parfum de ses nattes et lui donna un baiser violent.

Puis d'une voix calme:

—Je veux que tu oublies, assez de cauchemars! Tu n'es pas coupable, puisque tu ne voulais pas tuer. C'est la fatalité qui a tout fait.... Eclaircis-moi ce front soucieux. Je ne veux voir dans tes beaux yeux que le rire et la joie.

Son doigt agile fit jaillir la lumière électrique de toutes parts.

Elle fit sauter le bouchon d'une bouteille de Champagne, emplit deux coupes, en tendit une à son amant encore sous le coup de l'angoisse et l'invita à lui faire raison.

Quant à elle, le verre levé, inconsciente, superbe d'audace et d'ardeur, elle se mit à fredonner:

Allons, vive l'amour que l'ivresse accompagne.
Allons, chantons Bacchus, l'amour et la folie!
Buvons au temps qui passe, à l'amour, à la vie..

—Bois, mon Maurice, et noyons tous ces souvenirs, tout ce passé lointain.

Et souple et câline, elle enlaça l'homme et se noua à lui, telle une couleuvre.

Et il leur sembla qu'ils ne s'étaient jamais aimés avec une aussi sombre furie que depuis que des paroles avaient précisé la vision terrible, depuis que la femme recélait l'odieux trésor des aveux de l'homme, depuis qu'ils étaient complices, unis à jamais par le criminel secret.

V

Théodore Rozet avait appliqué toutes ses facultés à se mettre à la hauteur de ses nouvelles fonctions.

Tout entier à sa tâche, il ne se préoccupait guère des agissements de sa femme.

Confiant et généreux, il l'aimait sans jalousie.

Si les sorties de Sidonie se multipliaient et se prolongeaient, il l'excusait en se disant:

—C'est parce qu'elle a été longtemps privée, la pauvrette! Mais elle s'en dégoûtera d'elle-même à la fin de ces promenades et de ces visites, et je retrouverai ma ménagère d'autrefois.

Il admirait ses toilettes chatoyantes, trouvant qu'elles allaient bien à son teint de topaze, à ses yeux pleins de flamme et de soleil.

Il l'aimait et il l'admirait de toutes ses forces.

L'argent, c'était pour elle, pour elle seule qu'il l'avait désiré.

Pour elle et son petit Charles, qui, maintenant retiré de l'école communale, suivait les cours du lycée Buffon, apprenait la musique et les sports avec les meilleurs maîtres.

Cet enfant délicat et méditatif montrait une grande application à l'étude, mais il semblait, par ailleurs, goûter assez médiocrement les avantages de sa nouvelle situation.

Sa mère, de plus en plus, lui échappait.

De moins en moins il la sentait près de lui.

Abandonné maintenant, comme les enfants riches, aux soins des domestiques, il souffrait de ses absences de plus en plus longues, de l'abandon qui succédait à la tiède et chaude vie qu'il avait menée entre son père et sa mère dans l'étroit et pauvre logis.

C'était, comme chez tous les enfants, un malaise dont il ne pouvait préciser les causes, mais qui l'envahissait le soir comme une marée mélancolique.

Certes, il avait de beaux jouets.

Sans cesse, il recevait des cadeaux.

Le patron lui-même, le beau M. Dormeuil, lui en faisait quelquefois. D'où vient cependant qu'il ne l'aimait pas? Il n'eût pas su le dire.

C'était un recul instinctif.

Justement, un des derniers soirs, en rentrant du lycée; Charles avait trouvé à son adresse un beau jeu de patience.

Depuis, ses devoirs terminés, tout seul dans la vaste salle à manger, il apprenait le jeu nouveau à la mode et il s'exerçait au problème compliqué de la reconstitution des estampes.

Dès qu'il arrivait, il demandait sa mère, mais presque chaque jour il recevait une réponse identique de la domestique:

—Madame n'est pas encore rentrée.

C'était une fille des environs de Dijon, une grosse Bourguignonne au teint fleuri, qu'il aurait aimé taquiner et embrasser sur ses bonnes joues fraîches; mais il savait bien que sa mère n'aurait pas toléré une telle familiarité.

Le père était encore à son bureau et l'enfant raisonnable attendait la venue de l'un ou de l'autre de ceux qu'il chérissait.

Quelques jours après la scène où Maurice Dormeuil avait narré son crime à Sidonie, l'enfant joyeusement surpris vit son père arriver de meilleure heure que de coutume.

Il se frottait les mains, le brave homme, et, après avoir embrassé son gamin, il s'assit en face de lui.

Le petit Charles plus triste encore que de coutume, de plus en plus conscient du vide qui l'entourait, avait délaissé le jeu pour s'abandonner à une pénible rêverie.

—Eh bien, Charlot, tu ne joues plus? Déjà lassé de ton jeu de patience?

L'enfant, le front barré d'un pli, avait l'air soucieux, inquiet.

—J'attends maman, dit-il en rougissant et avec effort.

Le pauvre petit n'aurait pu dire d'où venait cette rougeur.

Mais elle se communiqua, on ne sait comment, au front de Rozet et il dit à l'enfant:

—Pourquoi, n'est-tu pas sorti avec elle, puisque c'est jeudi aujourd'hui?

Le petit Charles, l'air honteux de ce mécompte comme d'une défaite, murmura, ravalant une larme:

—Elle n'a pas voulu m'emmener.... Moi, je voulais....

Il soupira, bâilla et s'expliqua:

—C'est parce que, maintenant que nous sommes riches, que nous habitons une belle maison, maman a des amies....

Le père le regardait tout songeur.

—Autrefois, reprit le petit et il avait l'air de regarder très loin dans le passé, autrefois, elle n'en avait pas.

"Elle n'avait que moi....

"On allait au Jardin des plantes. J'achetais un pain d'un sou pour les ours et pour les petits canards et maman me donnait une gaufre quand j'avais été au tableau d'honneur.

Plus ému qu'il ne voulait le laisser voir, le bon Théodore répondit:

—On dirait que tu le regrettes, ce temps-là, mon petit? Pourtant, maintenant, tu es plus heureux. Quand tu manges des gâteaux, c'est chez un bon pâtissier: tout le monde te gâte. On te donne de beaux jouets. Au lieu du Jardin des plantes, c'est au Jardin d'acclimatation qu'on te mène et tu montes sur les chevaux, sur l'éléphant; tu achètes autant de petits pains que tu veux!.....

—Je ne dis pas que ça n'est pas gentil, concéda Charles, dont les yeux brillaient au souvenir de ces chevauchées exotiques, mais....

Le père et l'enfant furent interrompus par un bruit violent d'altercation à la porte.

On entendit la voix de la Bourguignonne qui clamait:

—Avez vous bientôt fini de japper, vieille sorcière? Quand je vous dis que monsieur n'y est pas, ni madame non plus....

Une voix cassée, une voix dont on n'aurait pu dire si c'était une voix d'homme ou une voix de femme répondit:

—On voit bien que t'as l'estomac plein, toi, ma grosse! Ce que tu dois en sucer d'os à moelle! Rien que de te voir, ça me crense l'estomac.

Théodore entrouvrit la porte.

Et il ordonna à la cuisinière:

—Estelle, donnez donc du pain et quelques restes de viande et faites cesser ce bruit.

—Là qu'est-ce que je disais, fit la voix ricanante, j'savais bien que je ferais sortir Azor de sa niche....

Rozet ne savait s'il avait affaire à un homme ou à une femme et il s'en souciait peu. Il avait pour principe de donner un secours de nourriture à tous ceux qui le réclamaient et de quelque manière que ce fût.

Pour ce premier mode d'assistance, il n'éprouvait nullement le besoin de se renseigner. Il ne donnait au contraire, du travail ou de l'argent qu'à bon escient.

Il se croyait donc quitte de ce qu'il considérait comme un élémentaire devoir d'humanité, quand un mot, un nom effleura ses oreilles, et le fit bondir....

—Votre maître est là, je le savais bien! Vous lui direz que je m'appelle Florimonde Bonnaud; oui, Bonnaud, comprenez moi bien, ma fille, et que j'ai à lui parler. Allons vite, ouste la belle .... je suis pressée...

Théodore, pâle et agité, ouvrit de nouveau la porte et traversant le vestibule, il vint reconnaître à qui il avait affaire.

A continuer.